Séance publique de l'Académie d'agriculture de France
du 17 Septembre 2025 de 14h30 à 17h
18 rue de Bellechasse, Paris 7ième, métro : Solférino, RER : Musée d'Orsay

L'ÉLEVAGE BIOLOGIQUE : AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Animation : René **BAUMONT** (Section 3) et Françoise **MÉDALE** (Section 3).

Le développement de l'Agriculture Biologique (AB) a été porté par des aspirations sociétales de préservation de la santé et de l'environnement en consommant des produits présentant des garanties en termes d'origine et de pratiques de production. Après plus d'une décennie de croissance continue, la consommation française de produits issus de l'AB marque le pas depuis 2020 dans un contexte de forte inflation conduisant à des arbitrages dans les dépenses. Ce ralentissement de la consommation de produits bio a entrainé une réduction de certaines productions sous cahier des charges AB en particulier des produits d'origine animale. Ce recul, associé à une réduction des aides publiques au développement de l'AB (suppression de l'aide au maintien depuis 2017), génère de nombreuses interrogations quant à l'avenir des filières d'élevage bio dont le développement avait été spectaculaire pour certaines (poules pondeuses/œufs notamment) et très limité pour d'autres (poulets de chair, porcs). Où en est l'élevage bio et son marché en France aujourd'hui et comment se dessine leur avenir ? Que sait-on des impacts de ce mode de production sur la biodiversité, le changement climatique, la consommation de ressources et la santé humaine ? Qu'est-ce qui incite les éleveurs à produire sous cahier des charges bio et quels sont les freins au développement de l'élevage bio dans les différentes filières animales ? Telles sont les questions que nous vous proposons d'aborder lors de cette séance publique de l'Académie d'agriculture de France. Elle fait suite à un numéro spécial de la revue INRAE Productions Animales, publié fin 2024, consacré à l'état des connaissances scientifiques sur l'élevage biologique, son potentiel et les conditions de son développement.

Après une introduction rappelant le cadre réglementaire et les principales évolutions survenues au cours des 15-20 dernières années dans l'histoire de l'Agriculture Biologique, deux exposés apporteront un éclairage sur l'état actuel du marché des produits bio et sur les impacts des élevages bio sur la biodiversité, le changement climatique et la santé de différentes catégories de population. La seconde partie de la séance sera consacrée à un débat sur les motivations et les difficultés des éleveurs à produire en bio et ce qui permettrait de les y inciter davantage. Elle s'appuiera sur le témoignage d'un académicien qui a été agriculteur et éleveur en agriculture biologique puis sur le point de vue d'experts dans les domaines des marchés, de la durabilité de l'AB, des politiques publiques de soutien à l'agriculture, en particulier la PAC, et de la gestion de la santé des animaux en élevage bio. La séance sera conclue par Bernard Chevassus-au-Louis, membre de la section 4 de l'AAF et Président de l'association Humanité et Biodiversité.

Programme

- Introduction : Rappel du contexte actuel et des principales exigences réglementaires pour les productions animales bio par Françoise Médale (section 3)
- Exposé : Evolution des marchés : production et consommation de produits animaux bio par Vincent Chatellier (section 4)
- Exposé : Externalités de l'élevage bio (biodiversité, climat, santé, sol) par Natacha Sautereau ITAB, Coordonnatrice du Pôle Durabilité- Transition
- Table ronde : Ce qui incite les éleveurs à produire en bio et ce qui pourrait les y inciter davantage ? – Animée par René Baumont (section 3)
  Témoignage de Philippe Collin (section 10), sur ses motivations à devenir éleveur bio et les difficultés actuelles
  Débat avec les orateurs précédents (Vincent Chatellier et Natacha Sautereau) ainsi que Hervé Guyomard, spécialiste des politiques publiques et Marc-Antoine Driancourt (section 3) expert en reproduction et gestion de la santé des animaux.
- Synthèse & Conclusion par Bernard Chevassus-au-Louis (section 4)

Résumé de l'introduction de Françoise MÉDALE

AAF (Section 4), E-mail : francoise.medale@inrae.fr

Au cours des 15 dernières années, le secteur de l'agriculture biologique (AB) a connu de nombreuses évolutions. L'objectif de cette introduction est de résumer celles qui concernent l'élevage biologique auquel est consacré cette séance. Un bilan de l'avancée des connaissances scientifiques sur ce sujet ayant fait l'objet d'un numéro spécial de la revue INRAE Productions Animales, publié fin 2024, je me focaliserai sur les évolutions de la réglementation, des politiques publiques et de la dynamique de production et de consommation des produits animaux issus des élevages sous cahier des charges AB.

L'agriculture biologique est encadrée par une réglementation européenne qui a pour but d'harmoniser, dans tous les États membres, la mise en œuvre des règles à respecter pour bénéficier de la certification AB. Reprenant les concepts du règlement de 2009, le nouveau règlement, entré en vigueur en janvier 2022, renforce les exigences et définit l'AB comme un système global de production agricole qui allie les meilleures pratiques environnementales, le respect de la biodiversité, la préservation des ressources naturelles et l'application de normes élevées en matière de bien-être animal. Pour l'élevage bio, le principe est de placer l'animal en équilibre avec son milieu pour lui offrir des conditions de vie correspondant à ses besoins physiologiques et comportementaux et lui assurer un haut niveau de bien-être. Les animaux sont de préférence des races locales ayant de fortes capacités d'adaptation au milieu d'élevage, issus de méthodes de reproduction naturelles, les traitements hormonaux étant proscrits. Tout au long de leur vie, les animaux doivent avoir accès au plein air dès que les conditions climatiques et sanitaires le permettent. Ils doivent être nourris avec des ressources issues de l'AB, essentiellement locales. La gestion de la santé repose sur une approche préventive basée sur la qualité de l'hébergement, de l'alimentation et des soins aux animaux qui doivent permettre de stimuler leurs défenses immunitaires. Si une maladie survient quand même, les traitements à base de substances naturelles doivent être préférés aux thérapies allopathiques.

Depuis 2010, des programmes d'actions pour le développement de l'AB se sont succédés en France fixant des objectifs pour 2022 de 15% de la SAU en AB et 20% de produits bio dans la restauration

collective publique. Même si ces objectifs n'ont pas été atteints, faute de moyens à la hauteur des ambitions (Rapport de la Cour des Comptes Juin 2022), les productions AB françaises ont connu un essor remarquable : le nombre de fermes a été multiplié par trois entre 2010 et 2022. Cependant la croissance a concerné principalement le secteur végétal : alors que la production de légumes secs en AB représente 39 % de la production totale, les productions animales bio ne représentent que 9% de la production nationale. De fortes disparités sont aussi observées entre filières animales : le développement a été rapide pour la production d'œufs, plus modéré pour le lait et produits laitiers et quasi inexistant pour les porcs et les poulets de chair (moins de 2% de la production).

Entre 2010 et 2021, la consommation des produits bio a plus que triplé en France, portée par le désir des consommateurs d'une alimentation favorable à la santé et à l'environnement, à base de produits locaux. Depuis, cette croissance s'est arrêtée. Dans un contexte de recul général de la consommation alimentaire des ménages en grande partie liée à l'inflation, les achats de produits alimentaires bio ont diminué et ce sont les viandes bio qui accusent la baisse la plus importante (-13%) entrainant un ralentissement de la production. Dans son exposé Vincent Chatellier nous présentera les dernières tendances de production et de consommation des produits bio, puis avant de débattre des freins au développement des élevages bio et des moyens d'y remédier, Natacha Sautereau exposera une synthèse des travaux concernant les atouts des productions biologiques pour l'environnement et la santé.

Publications :
Cour des comptes, 2022. Rapport "Le soutien à l'agriculture biologique", Juin 2022, 350p..
F. Médale, S. Penvern, N. Bareille (Coord.), 2024. Numéro spécial : L'élevage biologique : conditions et potentiel de développement, *INRAE Productions Animales*, 37(2), 220p.

Résumé de l'exposé de Vincent CHATELLIER

AAF (Section 4), INRAE (UMR SMART)
E-mail : vincent.chatellier@inrae.fr

L'agriculture biologique et les produits animaux bio en France : après l'essor, le choc de l'inflation

Au cours des vingt dernières années, et quel que soit l'indicateur utilisé pour en rendre compte (part de la superficie agricole utile -SAU- en agriculture biologique -AB-, nombre d'exploitations engagées en AB, part des produits bio dans le marché alimentaire global), force est de constater que l'agriculture biologique a connu un développement rapide, tant en France que dans l'Union européenne (UE). Ce développement concerne d'abord les filières végétales et, plus modestement, les filières animales.

En France, le marché alimentaire bio, en cumulant la consommation à domicile (92 % des montants) et la restauration hors domicile (8 % des montants), s'est élevé à 13,02 milliards d'euros en 2024. Alors que ce montant avait doublé entre 2015 et 2020, il a reculé de 2,3% entre 2020 et 2024. Cette baisse de la demande s'explique non pas forcément par un manque d'intérêt des consommateurs pour ce mode de production, mais par une inflation inédite (le prix des produits alimentaires a progressé de près d'un quart en France entre 2020 et 2024) qui a imposé de nouveaux arbitrages dans les actes d'achat de nombreux consommateurs. Une légère reprise des achats à domicile de produits alimentaires biologiques a cependant été observée entre 2023 et 2024 (+0,8 %).

Les produits animaux bio occupent une place décroissante dans la consommation à domicile de produits alimentaires bio, passant de 30 % en 2012 à 22,2 % en 2024. Avec 31,5 % en 2024, les produits de l'épicerie sont positionnés juste devant. Pour les produits animaux AB, le recul des achats a été plus marqué que la tendance générale et il n'y a pas eu une reprise des achats en 2024 par rapport à 2023. Cette évolution du marché a pénalisé le développement de l'offre, par exemple dans la filière du lait de vache. Alors que la collecte française de lait de vache bio avait été multipliée par six en une vingtaine d'années, passant de 200 millions de litres en 2000 à 1,23 milliard de litres en 2021, celle-ci a légèrement reculé depuis lors (environ 5 % du total de la collecte). Il en va de même pour le nombre de

livreurs de lait de vache AB qui a reculé de près de 11 % entre mi-2022 et décembre 2024. Le secteur des viandes AB a été parmi les plus durement touchés par le recul des achats (-27 % en valeur depuis 2020). Ce dernier a entrainé une baisse substantielle des abattages dans toutes les filières, avec un recul drastique dans la filière porcine (-23 % entre 2022 et 2023) où le poids de l'AB était pourtant marginal (moins de 1 %). Dans le secteur des œufs dont la production AB est bien développée (13,7 % de l'offre nationale en 2024), un recul de production a aussi été observé entre 2020 et 2024 (-5,7%), dans un contexte caractérisé par une montée en puissance de la production d'œufs issus d'élevages en plein-air ou d'élevages au sol.

Les soubresauts constatés récemment dans le marché alimentaire bio, notamment pour les produits animaux, ne permettent pas de statuer sur ce que sera le niveau futur, par exemple à horizon 2035, de la consommation française, tant en volume qu'en valeur. Celle-ci dépendra du consentement à payer des consommateurs pour les produits bio (donc aussi du niveau des prix et du pouvoir d'achat) et de la capacité de cette filière à faire face à la concurrence d'autres formes de différenciation de produits.

Publications :

Chatellier, V. (2024). L'agriculture biologique et les produits animaux bio en France : après l'essor, le choc de l'inflation. Dans : F. Médale, S. Penvern, N. Bareille (Coord.), Numéro spécial : L'élevage biologique : conditions et potentiel de développement, *INRAE Productions Animales*, 37(2), 7937. https://doi.org/10.20870/productions-animales.2024.37.2.7937

Résumé de l'exposé de Natacha SAUTEREAU

ITAB, Coordinatrice du pôle Durabilité-Transition
E-mail : natacha.sautereau@itab.asso.fr

Externalités de l'élevage bio (sol, climat, biodiversité, santé)

L'Agriculture Biologique (AB) possède de nombreux atouts sociétaux en termes de préservation des ressources naturelles, du climat et de la santé humaine. Une équipe de l'ITAB, appuyée de chercheurs d'INRAE, CNRS, INSERM, et ISARA a récemment actualisé l'étude 2016 sur les externalités de l'agriculture biologique, en traitant quelques 800 publications scientifiques sur les dimensions sol, biodiversité, climat, santé humaine, dans une approche systémique des enjeux de protection des écosystèmes, et des populations. L'exposé synthétisera les principales conclusions en relation avec les élevages.

Les pratiques de l'AB sont favorables à la qualité des sols, tous modes d'occupation confondus, et renforcent les services environnementaux ; les indicateurs de la biologie des sols sont améliorés dans 70 % des cas par rapport à l'agriculture conventionnelle (AC).
L'AB permet également une moindre contamination de la ressource en eau par les pesticides de synthèse.
Les systèmes de polyculture élevage bio présentent des atouts en termes d'atténuation du changement climatique, car ils permettent de s'affranchir des émissions indirectes de GES associées aux engrais azotés de synthèse. La production de ces derniers est énergivore et revêt un enjeu de dépendance énergétique et géopolitique, la France ne produisant que 20% des engrais de synthèse qu'elle consomme. Par ailleurs, la réglementation AB s'appuie sur le lien au sol et les fermes AB de ruminants ont une plus grande autonomie alimentaire et protéique. Les importations de matières premières bio riches en protéines ne contribuent pas de manière significative au front de déforestation amazonien et aux émissions associées.
L'insertion et l'allongement des prairies dans les rotations de cultures sont de puissants leviers de stockage de carbone, en particulier dans les rotations de grandes cultures. Des travaux ont mis en évidence que des systèmes bovin lait bio mobilisent davantage de prairies temporaires que des fermes laitières conventionnelles comparables et, à ce titre, produisent un litre de lait dont l'empreinte carbone nette est réduite de près de 20%. Pour les autres productions animales, les résultats sont hétérogènes : l'empreinte AB/AC est légèrement meilleure pour les bovins viande, et moins bonne pour les monogastriques.
Concernant la biodiversité, toutes cultures et groupes taxonomiques confondus, les parcelles conduites en AB ont, par rapport à l'AC, en moyenne une abondance et une richesse spécifique respectivement supérieures de 32 % et 23 %. Une partie de ces cultures composent l'alimentation animale dont

l'approvisionnement doit être bio et majoritairement local. Pour les prairies, on observe des niveaux de biodiversité parfois plus élevés dans les élevages en AB du fait de pratiques telles que l'abandon de la fertilisation minérale ou d'un chargement animal plus faible.
L'intérêt pour la santé humaine de l'AB par rapport à l'AC a été identifié notamment pour les populations professionnelles les plus exposées : des présomptions fortes sont en effet apparues pour certaines pathologies en lien avec l'exposition aux pesticides, certaines d'entre elles étant désormais reconnues comme maladies professionnelles. Des atouts de l'AB sont aussi identifiés pour les populations spécifiques telles que les riverains des parcelles agricoles, les mères pendant la grossesse, et les enfants. En population générale, les consommateurs d'aliments bio sont moins exposés aux résidus de produits phytosanitaires. D'autre part, les produits bio ont des profils nutritionnels davantage favorables à la santé, du fait des niveaux plus élevés de composés phytochimiques et d'acides gras polyinsaturés. Enfin, les élevages AB contribuent moins que les conventionnels au problème de l'antibiorésistance.

Ainsi, l'adoption d'un régime alimentaire sain et une consommation bio privilégiée par une large partie de la population pourrait à la fois favoriser la santé et contribuer à réduire les pressions sur l'environnement.

Publications
N. Sautereau, M. Benoit. 2016, Quantifier et chiffrer économiquement les externalités de l'agriculture biologique ? Rapport Institut Technique de l'Agriculture Biologique (ITAB) (hal-02800991)
Lacarce E., Sautereau N., 2024, Quantification des externalités de l'Agriculture Biologique : le sol, Rapport ITAB, 141p
Dallaporta B., Sautereau N., 2024, Quantification des externalités de l'Agriculture Biologique : atténuation du changement climatique, Rapport ITAB, 77p
Dallaporta B., Sautereau N., 2024, Quantification des externalités de l'Agriculture Biologique : la biodiversité, Rapport ITAB, 58p
Gentil Sergent C., Cisowski F., Vidal. R., Sautereau N., 2024, Quantification des externalités de l'agriculture biologique : la santé, Rapport ITAB, 117p

Présentation de la Table ronde animée par René BAUMONT

AAF (Section 3), INRAE (UMR Herbivores)
E-mail : rene.baumont@inrae.fr

Ce qui incite les éleveurs à produire en bio et ce qui pourrait les y inciter davantage ?

Pour poursuivre les éclairages apportés par les exposés de Vincent Chatellier et de Natacha Sautereau une table ronde aura pour objectif de débattre des questions suivantes : Qu'est-ce qui incite les éleveurs à produire sous cahier des charges bio, quels sont les freins au développement de l'élevage bio dans les différentes filières animales et qu'est-ce qui pourrait inciter davantage les éleveurs à produire en bio ?

La table ronde sera introduite par le témoignage de Philippe Collin (section 10) qui a été agriculteur et éleveur dans l'Yonne dans un GAEC en agriculture biologique. Il nous expliquera comment le passage de son exploitation céréalière en agriculture biologique, en 1998, a motivé le retour de cultures fourragères dans l'exploitation puis d'un atelier d'élevage de vaches laitières pour maintenir la cohérence agronomique et économique de l'exploitation, dans une recherche continue d'autonomie et de création de valeur ajoutée et d'emploi (4 associés et 4 salariés) grâce au développement de la transformation en Chaource et de la vente à la ferme. Ayant exercé de nombreuses responsabilités professionnelles, notamment en tant que secrétaire national de la Confédération Paysanne entre 2009 à 2013, il partagera avec nous sa vision des difficultés actuelles de l'agriculture biologique et des moyens pour y remédier.

La question du soutien au développement de l'AB par les politiques publiques est cruciale pour son avenir. Hervé Guyomard, directeur de recherche à INRAE, partagera son analyse des politiques publiques appliquées à l'agriculture et l'environnement, en particulier dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage bio et des pistes pour favoriser son développement. Après avoir été chef du département des sciences économiques et sociales d'INRAE, puis directeur scientifique agriculture, Hervé est aujourd'hui chargé de mission au sein de la direction scientifique agriculture où il s'occupe notamment des recherches et analyses sur la Politique agricole commune (PAC). Il est également coordinateur du

Laboratoire d'innovation territorial Ouest territoires d'élevage (LIT OUESTEREL), un living lab centré sur l'amélioration du bien-être animal dans les élevages de l'Ouest de la France.

Marc-Antoine Driancourt (section 3), spécialiste en reproduction animale, et membre du groupe de réflexion de l'Académie sur l'agriculture biologique, nous fera part de son analyse des points positifs et des limites de l'élevage biologique en termes de santé et de bien-être animal. Il abordera aussi la question des moyen thérapeutiques disponibles en élevage biologique, et notamment des pistes et des travaux en cours pour rendre les approches de phytothérapie et d'aromathérapie plus opérationnelles et mieux encadrées.

Enfin, Vincent Chatellier (Ingénieur de recherches en économie à INRAE et Section 4) et Natacha Sautereau (ITAB), orateurs de la séance, viendront compléter le panel de la table ronde en apportant leur expertise respectivement sur les questions relatives au marché des produits de l'élevage bio et aux externalités positives apportées par l'élevage bio.

Conclusion par Bernard Chevassus-au-Louis

AAF (Section 4), Président de l'association Humanité et Biodiversité
E-mail : bernard.chevassus@humanite-biodiversite.fr>